

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 15 mars 2023

Le Conseil municipal a engagé deux apprenties ASE de première année, Alice Jacquier et Jade Robreteau, auprès de la structure d'accueil Snoopy.

Le Conseil municipal a accepté, avec effet au 30 avril 2023, la démission présentée par M. Patrick Dupont, agent de police auprès de notre police municipale, et lui souhaite une belle suite professionnelle.

Le Conseil municipal a renouvelé le soutien de la Commune de Savièse accordé à toutes les familles et jeunes, sur l'achat d'un abonnement Magic Pass 23/24, soit :

- CHF 160.- pour les jeunes, de 16 à 25 ans révolus
- CHF 189.- pour les enfants, de 6 à 15 ans

Les demandes de soutien doivent être présentées jusqu'au 31 décembre 2023.

Le Conseil municipal a validé le principe de regrouper le corps des sapeurs-pompiers et la police municipale sous un même toit à la route de Drone 14.

Le Conseil municipal a adjugé, sur recommandation du SDM, au bureau BEG le mandat d'étude pour l'assainissement du bruit routier des routes communales du Vieux-Moulin et du Caro.

Dans le cadre de la rénovation et de la mise aux normes de Moréchon I, le Conseil municipal a adjugé divers mandats :

- le projet et la réalisation de l'oeuvre au centre scolaire Moréchon 1 à Art Valais-Wallis,
- les travaux de maçonnerie et de béton armé pour la construction d'un ascenseur au bâtiment des primaires et les mesures complémentaires pour protection incendie à l'entreprise Evéquoze SA,
- les travaux d'ascenseur du bâtiment Primaires à l'entreprise Kone (Suisse) SA,
- les travaux de carrelage concernant l'AEAI Primaires/Gym ainsi que l'ascenseur Primaire à l'entreprise Proceram Sàrl,
- les travaux de chapes concernant l'ascenseur Primaires à l'entreprise Xavier Oberson Sàrl,
- les travaux de chauffage concernant la réalisation de l'ascenseur Primaires à l'entreprise Courtine & Héritier SA,
- les travaux de peinture, de plâtrerie et d'isolation extérieure de l'ascenseur Primaire à l'entreprise Dubuis Paul & Gabriel Sàrl,
- les travaux de serrurerie de l'ascenseur Primaires à l'entreprise Luyet Constructions métalliques SA,
- les travaux de revêtement de sols de l'ascenseur Primaires à l'entreprise Reynard Sols & Décorations Sàrl,
- les travaux d'électricité concernant les mises aux normes AEA1 Primaires et gym ainsi que des travaux d'ascenseur Primaires à l'entreprise Didier Jollien Electricité Sàrl,
- les travaux d'étanchéité pour l'ascenseur Primaires et l'AEAI Gym et Primaires à l'entreprise Reynard Sanitaire-Ferblanterie SA,
- les travaux d'échafaudages concernant la réalisation de l'ascenseur Primaires et les mesures AEA1 Gym et Primaires à l'entreprise CAP 3D SA,

- les travaux de peinture et plâtrerie pour la réalisation des mesures AEAI du Primaires et Gym à l'entreprise Nicolas Dumoulin Sàrl,
- les travaux de serrurerie concernant les mises aux normes AEAI Gym à l'entreprise Luyet Constructions métalliques SA,
- les travaux de ventilation concernant la réalisation des mesures AEAI des vestiaires de la salle de gym à l'entreprise Courtine & Héritier SA,
- les travaux de serrurerie nécessaire aux mises aux normes AEAI du Primaires à l'entreprise Luyet Constructions métalliques SA,
- les travaux de menuiserie concernant la réalisation des mises aux normes AEAI Gym et Primaires ainsi que de réalisation d'ascenseur à l'entreprise Jérémie Dubuis Sàrl.

Le Conseil municipal a validé l'avenant au contrat de la société Publibike concernant l'exploitation de 11 stations de vélos en libre-service sur la commune de Savièse.

Le Conseil municipal a validé l'offre du bureau Transportplan concernant la réalisation de la phase 2 du réseau de mobilité douce.

Le Conseil municipal a donné mandat à la société Mycorhize Sàrl pour réaliser une analyse des comportements de mobilité de la population saviésanne.

Le Conseil municipal a autorisé les manifestations du 500ème de l'église de St-Germain du vendredi 26 mai au dimanche 28 mai 2023. La soirée du vendredi soir sera animée par un bal, organisé par la jeunesse saviésanne, mais sous l'entière responsabilité de la Paroisse de Savièse.

Le Conseil municipal a validé la proposition de prolonger la bourse d'échange jusqu'à l'assemblée des propriétaires où la décision sera prise de constituer ou non le syndicat et prend connaissance des retours de la préconsultation des services cantonaux.

Le Conseil municipal a décidé, dans le cadre du projet de valorisation du vignoble, d'acheter, au nom de la Municipalité de Savièse, au prix de CHF 1.-- le m2 les vignes abandonnées qui sont cédées par leurs propriétaires voire CHF 3.-- le m2 si ces vignes abandonnées sont préalablement nettoyées par les propriétaires avec le retrait des ceps, échelas et autres, sous réserve de la décision des propriétaires de vignes de constituer un syndicat qui aura la responsabilité de réaliser le remaniement parcellaire du vignoble de Savièse.

Le Conseil municipal a donné son accord au passage le 10 juin 2023 de la course cycliste "La Haute Route Crans-Montana" sur le territoire de Savièse vu qu'elle se déroule sur routes ouvertes, vu le nombre de participants et vu qu'elle ne demande aucun engagement de nos services communaux. De plus, un accord est également donné pour l'occupation du parking (côté droit) du col du Sanetsch.

Le Conseil municipal a décidé de soutenir la réalisation de la Fête des voisins le 2 juin 2023 en assurant la communication et en mettant gratuitement à disposition des personnes qui s'organisent les tables, les tentes ainsi que la vaisselle réutilisable.

Le Conseil municipal, dans le cadre du plan général d'évacuation des eaux usées, a adjugé, pour environ 10 km de conduite, leur curage à l'entreprise Videsa SA et leur inspection à TV Video Canal SA.

Le Conseil municipal a adjugé à Oiken SA la modernisation de l'éclairage public des secteurs Mourlandan, Monteiller et St-Germain, comprenant également la mise en place du système dynamique à détection.

Le Conseil municipal a adjugé à l'entreprise Joseph Carron SA l'entretien annuel 2023 des routes communales.

Le Conseil municipal a adjugé à l'entreprise Evéquoze SA des travaux de génie civil le long de la route de Oure, avec la pose de bordures franchissables et la réfection de la chaussée.

Dans le cadre de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable, le Conseil municipal a décidé d'adjuger diverses prestations d'ingénieur génie-civil pour les captages de Visse au bureau RWB Valais

SA et le suivi environnemental de réalisation des travaux d'aménagement au Pierrier de Visse au bureau Drosera SA.